

collection Lycée – voie professionnelle  
série Accompagnement des programmes

# Histoire et géographie

certificat d'aptitude professionnelle

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche  
Direction de l'enseignement scolaire

applicable à la rentrée 2003

Centre national de documentation pédagogique

Ce document a été réalisé par un groupe de travail composé de :

Alain PROST	IA-IPR, académie de Nice
Michel CASTA	IUFM de Picardie, centre d'Amiens
Michel CORLIN	IEN, académie de Dijon
Astrid DELARUE	lycée Jean-Baptiste-Poquelin, Saint-Germain-en-Laye, académie de Versailles
Patrick FENOT	IEN, académie de Créteil
Anne-Marie GÉRIN-GRATALOUP	IUFM, Saint-Denis, académie de Créteil
Rémi HUTH	lycée Édouard-Herriot, Sainte-Savine, académie de Reims
Gilles LABADOU	IUFM, centre de l'Ariège, académie de Toulouse
Brigitte LE GALL	lycée Étienne-Lenoir, Chateaubriant, académie de Nantes

**Coordination :** Marie-Hélène TOUZALIN, bureau du contenu des enseignements,  
direction de l'enseignement scolaire.

Il a bénéficié de la relecture du groupe d'histoire-géographie de l'inspection générale  
de l'Éducation nationale.

**Suivi éditorial :** Christianne Berthet

**Secrétariat d'édition :** Nicolas Gouny

**Mise en pages :** Desk

© CNDP, février 2004

ISBN : 2-240-01353-2

ISSN : 1624-5393

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Des approches pédagogiques diversifiées</b> .....	7
Du particulier au général : quelle articulation ? .....	7
La réalisation de projets .....	8
L'approche interdisciplinaire .....	8
<b>Utilisation des TICE</b> .....	9
Pourquoi utiliser les TICE ? .....	9
Comment les utiliser ? .....	9
Où les utiliser ? .....	9
<b>Comprendre le monde d'aujourd'hui</b> .....	10
Du local au mondial : les territoires contemporains .....	10
Guerres et conflits contemporains .....	11
Inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui .....	12
Culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines .....	13
La démocratie contemporaine en France et en Europe .....	15
Les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication .....	16
L'homme et sa planète aujourd'hui .....	17
<b>Évaluation</b> .....	19
Mise en œuvre de l'évaluation .....	19
Les activités et les compétences orales .....	19

Ce document d'accompagnement vise à faire ressortir les indications essentielles et stables nécessaires à la mise en œuvre du programme d'enseignement de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

En lien avec ce programme, l'on trouvera aussi des propositions de démarches pédagogiques sur le site Éduscol :

**[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)**



# Introduction

Le programme de CAP s'inscrit dans l'ensemble des programmes d'histoire et de géographie de la voie professionnelle. Il s'adresse à des élèves<sup>1</sup> dont beaucoup sont dans la vie active ou le seront après le diplôme ; c'est pourquoi il se situe dans une perspective résolument globalisante. L'histoire et la géographie concourent à expliquer le monde dans lequel vivent les élèves. En histoire, la période envisagée est ancrée dans le XX<sup>e</sup> siècle dont les événements et les situations historiques permettent de comprendre le temps présent. En géographie, l'étude part des espaces vécus pour appréhender de façon multiscalaire tous les espaces, jusqu'à l'échelle mondiale.

## Sept grands thèmes généraux

Ils sont accompagnés d'un bref commentaire.

Trois sont à dominante historique :

- « Guerres et conflits contemporains », page 11 ;
- « La démocratie contemporaine en France et en Europe », page 15 ;
- « Les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication », page 16.

Trois sont à dominante géographique :

- « Du local au mondial : les territoires contemporains », page 10 ;
- « Inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui », page 12 ;
- « L'homme et sa planète aujourd'hui », page 17.

Le thème « Culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines » (page 13) croise les deux disciplines.

## Quatorze sujets d'étude

Ils se situent à deux niveaux :

- le premier, global, traite le thème général ;
- le second se focalise sur un aspect plus restreint ou plus proche du vécu de l'élève.

## Des exemples d'activités de formation

Ils ont pour ambition de permettre aux enseignants de s'engager sur des pistes variées de mise en œuvre. Ils proposent des études simples et des réalisations concrètes susceptibles d'être évaluées à l'oral comme à l'écrit. L'enseignant reste cependant libre de faire ses propres choix.

Par la variété des activités, ce programme incite résolument les candidats au CAP à s'engager dans leur formation et dans la construction de leurs connaissances.

## Les notions

Leur construction est essentielle tant pour problématiser les sujets d'étude que pour donner aux élèves les moyens de comprendre les situations historiques et géographiques proposées.

---

1. Par commodité, on désigne par élève, dans ce document d'accompagnement, tout candidat au CAP, qu'il soit scolarisé en lycée professionnel, apprenti en centre de formation d'apprentis ou adulte en formation continue.





# Des approches pédagogiques diversifiées

Le programme de CAP est l'occasion de proposer des approches pédagogiques variées à un public qui se caractérise par sa diversité. L'enseignant d'histoire et de géographie doit faire travailler ses élèves à l'appropriation de connaissances spécifiques, au développement d'une capacité de réflexion critique et à la recherche de l'autonomie de chacun. Plusieurs méthodes pédagogiques peuvent y concourir.

## Du particulier au général : quelle articulation ?

### En géographie

Les démarches de l'étude de cas en géographie et celle de l'analyse d'une situation clairement circonscrite en histoire offrent de nombreux points communs.

En géographie, il est classique d'**articuler études de cas et généralisation**. Un cas, c'est une situation particulière : en ce sens, chaque ville, chaque région ou État, chaque catastrophe naturelle est unique. La comparaison de **cas singuliers** révèle des **similitudes** en fonction desquelles on peut les regrouper dans des catégories qui aident à se les représenter et à les comprendre. On contribue ainsi à la construction de notions plus générales.

Concrètement, l'étude de cas se place au début d'une séquence de géographie. Elle s'appuie sur quelques documents que le professeur a choisis en fonction d'une problématique ; par exemple : l'eau, une ressource convoitée au Moyen-Orient. Cette question appelle des réponses après examen des documents : insuffisances et inégalités dans la répartition des ressources, aménagements des fleuves et exploitation des nappes, tensions croissantes entre États... Les élèves sont guidés par un questionnaire. L'étude de cas aboutit à une **mise en perspective** validée et conduite par le professeur. Lui seul, en effet, peut effectuer le passage d'une **situation particulière** à une **généralisation**. S'appuyant sur les résultats de l'analyse des documents, il mon-

tre la valeur du cas étudié : une des situations hydriques les plus difficiles de la Terre ; autres régions confrontées à ce type de problèmes en Afrique tropicale ou méditerranéenne, mais aussi, sous une autre forme en Amérique du Nord et en Asie. Le professeur précise les limites de l'étude de cas : les régions équatoriales, tempérées et froides ne connaissent pas des situations comparables en termes de gestion de l'eau.

D'un point de vue pédagogique, l'étude de cas consiste donc à proposer des tâches effectives aux élèves dans le but de les conduire à une généralisation. Cette démarche semble particulièrement adaptée aux élèves de CAP, qu'il n'est pas souhaitable ni possible d'abandonner à une totale autonomie et qu'il convient d'habituer à de courtes analyses orales de documents.

### En histoire

Plusieurs thèmes du programme, à travers les sujets d'étude proposés, permettent une approche historique fondée sur l'étude approfondie d'**une situation historique clairement circonscrite** : un conflit armé, l'évolution de pratiques culturelles, l'émergence d'une revendication ethnolinguistique, le déroulement d'une élection, les transformations d'un métier... Par une démarche pédagogique adaptée, il s'agit de faire en sorte que l'élève accède à la compréhension globale de cette situation progressivement décrite, expliquée et replacée dans son contexte.

Un constat simple ouvre la réflexion et sert à formuler la problématique choisie dans le cadre du programme et du sujet d'étude. Un corpus documentaire, généralement constitué par le professeur, contient les informations nécessaires pour répondre aux questions permettant de faire **un récit** simple et synthétique de la situation historique : Quels sont les faits ? Où et comment se déroulent-ils ? Qui sont les acteurs ? Etc.

À ce stade, il est déjà possible d'effectuer une première mise en ordre des faits, notamment en procédant à **une périodisation** sommaire et en

utilisant, à l'oral et à l'écrit, un vocabulaire historique précis pour les rendre intelligibles. Une première approche des notions du programme est alors envisageable.

Dans un second temps, à partir des informations recueillies et organisées dans la première phase du travail, la **généralisation** peut être effectuée au moins de deux manières différentes selon le sujet étudié et la problématique retenue :

- en replaçant la situation historique dans une chronologie plus longue qui met en évidence des antécédents, des causes ou des facteurs d'explication ;
- en comparant cette situation historique avec d'autres. Le cas étudié est-il unique ? Peut-on repérer des situations similaires ou identiques dans d'autres lieux à la même époque ?

L'objectif de la démarche est d'amener l'élève à replacer l'étude particulière dans un **contexte** général, qu'il s'agisse de la longue durée ou de faits qui se déroulent simultanément. Les notions du programme permettent alors de consolider le savoir de l'élève ; elles constituent les **outils conceptuels** qui l'aideront à maîtriser l'analyse d'autres situations et à leur donner du sens.

## La réalisation de projets

L'enseignant peut engager la classe dans la **réalisation de projets** bien ciblés et d'une durée limitée. Ce qui est important dans la démarche de projet n'est pas la réalisation en tant que telle mais bien la construction de notions d'histoire et de géographie tout au long des activités. En outre, la démarche de projet responsabilise les élèves et favorise le travail de groupe.

Parmi les activités de formation proposées par le programme, plusieurs peuvent amener l'enseignant à engager cette démarche de projet. Celle-ci se définit comme une pédagogie qui a pour but, non seulement de conduire les élèves à un certain niveau de connaissances, mais aussi d'intégrer ces connaissances dans la logique d'un projet à réaliser : constitution d'un dossier documentaire, réalisation d'un reportage photographique pour analyser des paysages urbains, élaboration d'un **cdérom** présentant l'entreprise fréquentée, enquête sur l'approvisionnement et la distribution de l'eau dans la région, préparation d'un voyage dans une ville d'Europe, etc.

La démarche de projet modifie notablement les rôles : l'enseignant aide les élèves à organiser, à définir les tâches de chacun, à s'appropriier les connaissances indispensables et établies. L'élève est associé à toutes les phases de mise en œuvre du projet (conception, préparation, réalisation, évaluation).

## L'approche interdisciplinaire

### Histoire et géographie

Le programme propose une répartition équilibrée des thèmes d'histoire et de géographie ainsi qu'un regard croisé des deux disciplines sur un même sujet d'étude (« Culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines »). Il traduit en cela le souci d'une association effective des deux disciplines, l'histoire et la géographie concourant de manière complémentaire, par les contenus, les démarches, les outils, les notions, à l'acquisition de méthodes d'analyse propres à la réflexion et à la compréhension du monde contemporain.

### Histoire-géographie et autres enseignements

Le programme d'histoire et de géographie recoupe ceux de français et d'ECJS, mais également ceux des arts appliqués et cultures artistiques, de mathématiques-sciences et de vie sociale et professionnelle. Ces programmes ont en commun :

- des finalités semblables : ces enseignements concourent à l'intégration professionnelle, civique et culturelle des élèves dans une société démocratique ;
- des thèmes voisins et des notions communes : dans le présent document, les principaux liens entre les thèmes d'histoire-géographie et les autres enseignements sont identifiés à la fin de la présentation de chaque thème ;
- des démarches identiques : l'organisation des enseignements autour de problématiques explicitement posées permet le développement d'une véritable réflexion. Les activités de formation peuvent s'inscrire dans une démarche de projet, intégrant ainsi les acquisitions disciplinaires dans le cadre d'un enseignement décloisonné ;
- le même souci de former à la prise de parole, gage d'un « oral raisonné » : en histoire-géographie, la place de l'oral est affirmée dans les principes généraux et se retrouve, de manière concrète, dans la mise en œuvre des activités de formation proposées ;
- la mise en œuvre de démarches de recherche documentaire au CDI (support papier ou numérique), de même que des approches inductives s'appuyant sur le vécu des élèves ;
- des supports de même type : plusieurs enseignements font référence à des dossiers de presse, des images (publicités, dessins de presse...), des films documentaires, des données statistiques et graphiques, des écrits sociaux et des documents d'entreprise, des témoignages (autobiographies, récits de vie, journaux intimes...) ;
- des compétences transversales communes : maîtrise de la recherche documentaire, identification, classement et mise en relation des informations, mobilisation de connaissances, constitution d'un raisonnement argumenté, maîtrise de l'expression orale et écrite.



# Utilisation des TICE

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont aujourd'hui des outils dont la maîtrise s'impose tant pour l'enseignant que pour les élèves. Ces outils concourent à l'acquisition de connaissances mais aussi de méthodes qui peuvent être propres à l'histoire et à la géographie ou communes à d'autres disciplines. Pour autant, l'utilisation des TICE en classe n'exclut pas la **présence active et irremplaçable de l'enseignant** qui est seul capable de répondre aux besoins des élèves. Le professeur doit prendre soin d'intégrer les TICE à d'autres méthodes de travail plus classiques et de mettre ces outils au service des problématiques de son enseignement.

## Pourquoi utiliser les TICE ?

On peut distinguer plusieurs **objectifs** liés à l'utilisation des TICE pour un cours d'histoire ou de géographie dans une classe de CAP :

- les TICE permettent d'accéder rapidement et à distance à un nombre considérable de données (Internet, cédéroms, banques de données) ;
- elles facilitent l'acquisition de compétences devenues indispensables dans la vie professionnelle : utiliser un traitement de textes ou un tableur, correspondre rapidement et à distance avec un interlocuteur, rechercher et sélectionner des informations en fonction d'un objectif ;
- elles favorisent le travail en autonomie ou par petits groupes ainsi que la créativité des élèves. De nombreux sujets d'études du programme de CAP permettent la réalisation d'un diaporama, d'une page Internet, d'un cédérom, etc., pouvant enrichir des travaux de classe.

## Comment les utiliser ?

L'enseignant qui utilise les TICE ne doit pas perdre de vue les notions et compétences que l'élève doit acquérir. Il s'agit avant tout, grâce à ces nouveaux outils, de rechercher et de sélectionner des informations variées, de les vérifier, de confronter des documents

de nature et de source différentes, bref d'inciter les élèves à une réflexion critique personnelle.

On peut ainsi identifier quelques démarches complémentaires :

- la sélection et la confrontation de données numérisées. Les élèves peuvent consulter des sites Internet (préalablement sélectionnés par l'enseignant ou repérés par leurs soins), travailler sur des cédéroms pour comparer des points de vue, choisir des documents variés en fonction d'une problématique historique ou géographique. L'enseignant doit **veiller à éviter la compilation** de données ou de documents pour **privilégier des choix raisonnés et des ensembles cohérents répondant à la problématique** ;
- la vérification de la pertinence des informations et de leurs sources. Par exemple, les recherches sur Internet doivent permettre d'interroger la classe sur la fiabilité des documents et la nécessité de trier et de hiérarchiser les informations. Cela permet de former les élèves à une attitude critique vis-à-vis des flots d'informations qui leur sont proposés chaque jour ;
- la réalisation d'une production personnelle en autonomie. Que ce soit dans le cadre d'un travail d'apprentissage ou d'évaluation, les élèves peuvent utiliser des logiciels de traitement de textes, de traitement de données, de réalisation de cartes pour rédiger et illustrer un dossier documentaire. Ces modalités sont utiles pour les élèves engagés dans le contrôle en cours de formation comme pour ceux qui préparent l'examen ponctuel.

## Où les utiliser ?

Les TICE peuvent être utilisées dans plusieurs lieux différents :

- au CDI où l'enseignant d'histoire et de géographie s'appuie sur les compétences du professeur-documentaliste pour la recherche guidée d'informations ;
- dans une salle multimédia équipée de plusieurs postes où on privilégie l'usage individualisé des TICE ;
- dans la salle de cours équipée d'un ordinateur couplé à un vidéoprojecteur, où s'impose l'usage collectif des TICE sous la conduite du professeur.



# Comprendre le monde d'aujourd'hui

*L'ordre de présentation des thèmes du programme, ici accompagnés de leur commentaire, n'induit pas un ordre de traitement. Il peut donner lieu à des progressions différentes. Les caractères gras renvoient ici aux notions du programme.*

## Du local au mondial : les territoires contemporains

### Problématiques

Au cœur de ce thème se trouve la notion de **territoire**, c'est-à-dire d'espace approprié. Le territoire est construit par les acteurs qui le découpent, le défendent, le gèrent, l'aménagent ; il contribue en retour à construire une identité fondée sur un sentiment d'appartenance. Il a une dimension administrative et sociale, mais aussi culturelle et même affective.

L'enjeu du thème est la réflexion sur la pluralité des appartenances territoriales dans le monde contemporain. L'identité se construit à différents niveaux : la France, mais aussi la région, l'Europe, le monde.

– Le premier sujet d'étude doit conduire l'élève à prendre conscience que l'espace local de sa vie quotidienne s'inscrit dans tous ces territoires.

– Le second sujet privilégie l'échelle mondiale. Il s'agit tout d'abord de repérer dans l'espace urbain d'une grande métropole les signes d'une puissance politique, économique, financière, culturelle exercée au niveau mondial. On étudie aussi la place de cette métropole dans les différents réseaux (villes, transports, flux immatériels) afin de montrer en quoi elle est un lieu privilégié d'intégration à l'espace mondial.

### Les espaces du quotidien et leur intégration à différentes échelles

L'étude procède du local vers la petite échelle et les activités s'appuient sur les pratiques spatiales de l'élève – analyse de la carte de son quartier, de sa ville, préparation d'un itinéraire en France ou d'un voyage en Europe – afin de mettre en évidence l'emboîtement des espaces.

L'espace local est directement connu des élèves : c'est leur espace vécu, celui de leurs relations de proximité et de leurs trajets quotidiens. En prenant appui sur ces déplacements, on montre que le quartier est un élément d'un **espace urbain** plus vaste,

que les réseaux de transports en commun sont organisés à l'échelle de cet ensemble. D'autres axes et réseaux de transports sont mis en place au niveau des départements, des **régions**, du territoire national. À plus petite échelle se pose la question de l'intégration des réseaux de transports français en Europe. Enfin, les liaisons avec le reste du monde passent par quelques nœuds des systèmes de transports : ports et aéroports internationaux.

Il est par ailleurs possible de faire comprendre l'importance du niveau mondial en s'appuyant sur la présence, dans l'espace local, de produits ou d'établissements émanant de firmes transnationales. Les concessionnaires d'automobiles ou les entreprises de restauration rapide peuvent en offrir de bons exemples.

### Un exemple de métropole mondiale

Si le premier sujet d'étude débouche sur la mise en évidence d'espaces emboîtés, le second permet de faire comprendre comment ils sont organisés par les villes qui, à toutes les échelles, structurent le territoire dans une relation de **centre** à **périphérie**.

L'étude d'une **métropole** se prête bien à la mise en évidence de ce type de relations. Les métropoles sont des villes dotées de fonctions dites stratégiques, parmi lesquelles le commandement économique et politique, la finance, la recherche, l'information, l'art. Ces fonctions rares leur confèrent un très vaste rayonnement et parfois une influence planétaire. Un petit nombre de villes peuvent ainsi être qualifiées de villes mondiales, parmi lesquelles New York, Londres, Tokyo, Paris... Elles constituent les nœuds des réseaux planétaires de transports et de communications.

Les pouvoirs et les activités se concentrent de plus en plus dans ces grandes villes situées à la tête des **réseaux urbains** nationaux et internationaux. Ce phénomène de métropolisation, indissociable de la mondialisation, marque une rupture dans l'organisation des réseaux urbains : les grandes villes entretiennent de moins en moins de relations avec leur région, et de plus en plus avec les autres grandes villes.

## Liens possibles avec les autres enseignements

- ECJS. Thème « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : les formes prises par la mondialisation.
- Français. Finalité « S'insérer dans la Cité » ; problématiques « Cultures communautaires et mondialisation » et « Découverte de l'autre et confrontation des valeurs ». Textes, genres et documents : lecture, écriture de récits de vie et de voyage. Lecture de l'image.
- Arts appliqués et cultures artistiques. Dans l'ensemble commun obligatoire, à propos du design de communication, piste d'étude « La campagne publicitaire, visées et stratégies ».
- Dans l'ensemble libre, avec l'option patrimoines, piste d'étude « Une architecture civile au XX<sup>e</sup> siècle ».
- Mathématiques-sciences. « Calcul de l'échelle ».

## Guerres et conflits contemporains

### Problématiques

L'étude du thème permet d'identifier et de comprendre les formes de conflits qui se déroulent dans le monde d'aujourd'hui et l'instabilité dont ils sont les causes et les conséquences. Ces conflits se manifestent le plus souvent par des guerres qui révèlent des situations de tensions entre des entités politiques et territoriales, généralement des États. Ils peuvent prendre des formes moins violentes, voire rester au niveau des intentions politiques.

Pour aborder cette diversité, l'étude des conflits du XX<sup>e</sup> siècle permet de rappeler que, jamais auparavant dans l'histoire, les guerres n'avaient connu une telle ampleur, ni par leur étendue (**guerre mondiale**), ni par les moyens mis en œuvre (**guerre totale**), ni par les projets et les actes destructeurs dont ils ont été porteurs (**génocide**). Parallèlement, on peut montrer la grande variété des niveaux de conflictualité au temps de la **guerre froide** ou de l'**émancipation** des peuples colonisés.

Ce qui est étudié pour le XX<sup>e</sup> siècle n'est pas étranger au monde d'aujourd'hui ou à celui d'un passé encore brûlant : le génocide rwandais trouve ses racines dans l'héritage colonial qui a laissé des États sans nations ; la superpuissance américaine affirmée durant la Seconde Guerre mondiale et au temps de la guerre froide se trouve, depuis l'effondrement de l'URSS, en position de « gendarme du monde » et de puissance hégémonique mais contestée.

### Types de guerres et de conflits du XX<sup>e</sup> siècle

Le premier sujet d'étude présente un regard rétrospectif sur le XX<sup>e</sup> siècle. Il veut d'abord donner des clefs pour comprendre le monde d'aujourd'hui, ce qui permet de mettre en évidence le processus de la multiplication des États. Leur nombre est passé de

quarante au début du XX<sup>e</sup> siècle à près de deux cents aujourd'hui. Dans cette évolution, les guerres et les conflits sont constamment présents, même si des traités internationaux finissent par reconnaître les nouveaux États : nouvelles cartes de l'Europe après la Première Guerre mondiale et après la Seconde Guerre mondiale ; émancipation des territoires coloniaux ; morcellement de l'Europe centrale et orientale (la disparition du bloc soviétique s'est déroulée de manière plus pacifique mais a généré de nouveaux conflits, par exemple en ex-Yougoslavie ou en Tchétchénie). La multiplication d'États n'assure pas nécessairement le triomphe de l'État-nation : les pays anciennement colonisés ont souvent conservé les frontières tracées par les États colonisateurs ; ces frontières sont sources de nouveaux conflits intra et/ou interétatiques ; des séparatismes affaiblissent les États constitués, y compris en Europe où l'État-nation s'est affirmé le plus précocement.

Ce XX<sup>e</sup> siècle est aussi celui des grandes fractures du monde.

– À deux reprises, lors des deux guerres mondiales, les peuples européens et, entraînés par eux, les peuples des autres continents se sont affrontés dans des guerres devenues totales. En effet, les guerres ne se déroulent plus seulement sur le champ de bataille ; elles mobilisent désormais les civils, hommes et femmes, mais aussi les moyens économiques et idéologiques. Les génocides du XX<sup>e</sup> siècle (arménien en 1915-1916, juif et tzigane en 1941-1945, rwandais en 1994) reposent sur un nationalisme exacerbé et une « rationalité délirante ». La notion de crime contre l'humanité définie par le tribunal de Nuremberg (novembre 1945-octobre 1946) a permis de préciser ensuite la notion de génocide comme l'atteinte à l'intégrité physique ou mentale d'individus appartenant à un groupe national, ethnique, racial ou religieux que l'on veut détruire (assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, 9 décembre 1948).

– Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'émancipation des peuples colonisés constitue le trait marquant à l'origine de la parcellisation du monde,

d'abord en Asie, puis en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Golfe persique. Les indépendances ont rarement été acquises par la seule négociation. Elles sont souvent conquises à la suite de guerres ou de troubles graves au cours desquels se manifeste une conscience nationale transcendant partiellement et temporairement les clivages ethniques ou religieux.

– L'autre fracture de la seconde moitié du  $xx^e$  siècle vient de la guerre froide qui oppose les blocs de l'Est et de l'Ouest dirigés par les deux grands, l'URSS et les États-Unis. L'usage de l'arme atomique en 1945 et l'équilibre de la terreur, assuré à partir de 1949, rendent quasiment impossible une troisième guerre mondiale. Tout se joue dans des conflits localisés où les États-Unis contiennent l'expansion du bloc soviétique qui, de son côté, cherche à se dégager de l'encerclement américain. Cet affrontement cesse avec la dislocation du bloc de l'Est et l'implosion de l'URSS en 1991. Les États-Unis sont désormais la seule superpuissance, mais les puissances secondaires restent présentes. Des conflits persistent, fréquemment réactivés (Moyen-Orient, Inde, Pakistan) ou prenant un nouveau développement (Grands Lacs africains), avec des résonances à l'échelle régionale voire mondiale.

## Un conflit territorial ou identitaire, actuel ou récent

Le choix d'un conflit localisé, territorial ou identitaire, actuel ou récent, permet de commencer l'étude sur la base de ce que les élèves ont perçu et savent de la situation dans telle ou telle région du globe. Le but est de donner des clefs de lecture pour rendre intelligible le présent – ou le passé récent, et d'initier une démarche historique. Il s'agit moins d'étudier le conflit de manière détaillée que de préciser le contexte géopolitique et historique des événements.

L'analyse de la situation géopolitique permet de comprendre quels sont les acteurs, leurs intentions, leurs stratégies. L'étude du contexte historique amène les élèves à rechercher dans le passé, à partir d'une problématique simple, les éléments politiques, économiques, culturels qui permettent d'éclairer les faits actuels. On peut croiser les deux sujets d'étude de ce thème : à titre d'exemples, l'étude de l'ex-Yougoslavie évoque les notions de guerre froide, de génocide ; l'étude de la région des Grands Lacs africains, celles d'émancipation, de génocide ; l'étude du conflit israélo-arabe au Proche-Orient se prête davantage à une lecture géopolitique.

### Liens possibles avec les autres enseignements

– ECJS. Thème « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : guerre, paix.

– **Éducation à la défense.** Note de service 98-159 du 30 juillet 1998 fixant les modalités d'application de la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national : l'Éducation nationale assure une formation aux principes et à l'organisation de la défense nationale et européenne dans les établissements scolaires.

– **Français.** Finalité « S'insérer dans la Cité », c'est-à-dire « construire un citoyen [...] responsable face aux enjeux du monde actuel ».

Textes, genres et documents : récits de vie, autobiographie, journal intime, films de propagande et de fiction.

## Inégalités et dépendances dans le monde d'aujourd'hui

### Problématiques

Le titre pose d'entrée la question d'un monde inégal, contrasté, hiérarchisé, dans lequel aucun territoire ne peut vivre isolé. Il s'agit de caractériser l'organisation du monde actuel par la mise en évidence d'une **mondialisation** et d'une **interdépendance** croissantes. Celles-ci sont liées notamment au développement des transports et des télécommunica-

tions, qui a permis l'intensification des échanges matériels et immatériels entre les hommes, entre les espaces. Plus que par les États, les flux de ces échanges sont surtout commandés par les stratégies des firmes transnationales qui tissent, désormais, leurs réseaux à l'échelle mondiale.

Les effets de l'intensification des échanges font débat. Selon certains, ils sont source de croissance économique, selon d'autres, ils aggravent les inégalités.

L'étude vise à mettre en évidence les contrastes majeurs portant sur des domaines variés tant à l'échelle mondiale qu'aux échelles régionale et locale, en s'appuyant sur des situations concrètes.

Les rapports Nord/Sud offrent un premier niveau d'étude des inégalités et des dépendances, mais ils ne sauraient faire oublier, à des échelles plus grandes, les rapports entre pays du Nord, entre pays du Sud, entre villes et campagnes ou ceux qui existent à l'intérieur de l'espace urbain.

## Pôles de puissance et espaces dépendants

Ce sujet d'étude est centré sur une approche générale du thème. L'étude se limite aux relations entre des « pôles de puissance » et des « espaces dépendants » clairement identifiés. Elle met en évidence un système qui s'organise entre Triade et pays en développement, entre centres et périphéries.

Il s'agit, dans le temps disponible, de construire les notions qui montrent d'une part les rapports de force et de dépendance (**pôle de puissance**, inégalités, **développement**), d'autre part les relations d'interdépendance. À partir de situations choisies dans les domaines politique, démographique, militaire, technologique, financier, économique, social ou culturel, le sujet d'étude doit conduire à identifier et localiser les pôles de puissance et les espaces dépendants. Il doit dépasser le simple inventaire et éviter le déterminisme caricatural.

Il est important enfin de montrer un fonctionnement du monde qui aboutit à la marginalisation des espaces dépendants (pays les moins développés). Cette situation met ainsi en évidence les échanges privilégiés entre les pays du Nord ou les ensembles économiques les plus développés.

## Inégalités et développement : l'exemple de la santé

La notion de développement est au cœur de ce sujet d'étude. On construit cette notion en prenant l'exemple de la santé. Le préambule du texte constitutif de l'Organisation mondiale de la santé en juillet 1946 considère que la possession du meilleur état de santé est l'un des droits fondamentaux de tout être humain. Pourtant l'encadrement médical des populations est très inégal : la géographie de la santé repère les disparités spatiales, identifie les inégalités et en recherche les facteurs explicatifs à différentes échelles.

Par l'étude des inégalités de santé, d'équipements, d'accès aux soins, il faut se demander quels sont les moyens engagés par les États et les organismes internationaux, ainsi que les politiques mises en œuvre. À ce propos, il n'est pas suffisant d'opposer la crise sanitaire des pays pauvres à l'offre abondante de soins dans les pays riches : les uns comme les autres présentent des disparités spatiales.

Dans la géographie de la santé, trois entrées peuvent être privilégiées :

- on mesure les inégalités à plusieurs échelles (Nord/Sud, à l'intérieur d'un État) par l'étude d'un ou plusieurs indicateurs (mortalité infantile, espérance de vie à la naissance, mortalité par types de maladies, accès à l'eau potable, etc.) ;
- on étudie la localisation de l'offre médicale et sa répartition territoriale ;
- on analyse les disparités spatiales de la consommation de soins. Il s'agit de montrer qu'elles s'expliquent par la géographie des maladies mais aussi par le niveau de développement et les pratiques socioculturelles.

### Liens possibles avec les autres enseignements

– ECJS. Thèmes « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : égalité/inégalités, et « Citoyenneté et intégration ».

La lutte contre les discriminations, la question de l'intégration sociale et les formes diverses de l'exclusion.

– Français. Finalité « S'insérer dans la Cité » ; problématique « Découverte de l'autre et confrontation des valeurs ».

## Culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines

### Problématiques

La mondialisation économique, la production et la diffusion massive de biens culturels standardisés sont souvent perçues comme mettant en péril les identités singulières, au profit d'une culture uniformisée, mondialisée et marchande.

L'idée que le monde se dirige vers une homogénéisation des cultures n'est pas nouvelle. Apparue au moment où les Européens dominaient le monde, elle repose aujourd'hui sur la prédominance américaine.

La diffusion de produits culturels de masse s'effectue sur toute la planète, grâce à des réseaux d'information, de communication et de commercialisation de plus en plus denses. Elle contribue à modifier de manière sensible les modes de vie.

Toutefois, si la globalisation apparaît comme une des composantes de la culture contemporaine, elle



n'est pas la seule. Aux échelles locale, régionale, nationale se revendiquent, se pérennisent mais aussi se recomposent des cultures singulières, fruits de la réappropriation par les individus de leur histoire et de leur culture. Ainsi, l'inscription dans le « village planétaire » ne serait pas pour autant synonyme d'uniformisation culturelle, l'individu revendiquant une appartenance à différents niveaux identitaires.

## La prédominance culturelle américaine

Le premier sujet d'étude a pour objet d'analyser les manifestations de cette **culture de masse** à l'échelle mondiale, à partir du modèle américain. Ce phénomène, observé en Europe dès la fin de la Seconde Guerre mondiale (on parle alors d'« américanisation »), s'avère massif et durable et s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la planète. Ses moyens de pénétration privilégiés sont les productions audiovisuelles et les produits de consommation courante, vecteurs de l'*american way of life*.

Il s'agit d'appréhender la manière dont ces productions culturelles et commerciales s'inscrivent dans nos modes de vie et de consommation en France par le biais de :

- la consommation de films de fiction, les productions américaines dominant largement le marché international ;
- la diffusion massive sur les chaînes nationales de feuilletons télévisés d'origine américaine, de spots publicitaires concernant les produits d'origine américaine, etc. ;
- l'importance des productions musicales (industrie du disque, diffusion sur les radios nationales...);
- mais aussi les comportements alimentaires, du chewing-gum et du Coca-Cola présents dès les années 1950 jusqu'aux *fast-food* d'aujourd'hui dont les

enseignes et les architectures caractéristiques s'inscrivent dans les espaces urbains ;

- les habitudes vestimentaires (blue-jean, blouson...);
- les pratiques de loisir (parcs d'attractions...).

Cette diffusion massive d'un modèle culturel nord-américain s'appuie sur des réseaux de communication densifiés (télévision par satellites, Internet), contrôlés en grande partie par des entreprises transnationales d'origine américaine.

## Identité culturelle et diversité linguistique

La langue est un marqueur fort et facilement repérable de l'**identité culturelle**. Aujourd'hui, en Europe, la pratique des langues illustre bien la complexité de celle-ci. Le maintien des langues nationales, l'utilisation de l'anglais, les ambitions du français et de l'allemand constituent un premier niveau d'analyse. On peut aussi choisir de s'intéresser aux formes de résistance et de reconnaissance des langues régionales. La Charte européenne des langues régionales et minoritaires, adoptée par le Conseil de l'Europe en 1992, considère que « la protection des langues régionales ou minoritaires historiques de l'Europe, dont certaines risquent, au fil du temps, de disparaître, contribue à maintenir et développer les traditions et la richesse culturelle de l'Europe ». Cette charte légitime ainsi les revendications d'enseignement et de pratique des langues et des cultures régionales. Pourtant le débat n'est pas clos en France. Dès lors, loin des crispations identitaires et des replis nationalistes, il s'agit de montrer comment se renforce un niveau de résistance à l'uniformisation culturelle mondiale.

L'étude repose, entre autres, sur l'analyse de cartes des **aires culturelles** et linguistiques à différentes échelles.

### Liens possibles avec les autres enseignements

- ECJS. Thème « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : mondialisation. La dimension nationale de la citoyenneté à l'épreuve de la construction européenne.
  - Français. Finalité « S'insérer dans la Cité » ; problématique « Cultures communautaires et mondialisation ».
- Analyser des images et des messages publicitaires.  
Lire des textes argumentatifs et les situer dans leur contexte historique.
- **Arts appliqués et cultures artistiques.**
- Dans l'ensemble commun obligatoire :
- à propos du design de produit, piste d'étude « Objet unique/objet de série, l'objet mythique » (le blue-jean).
  - à propos du design de communication, la campagne publicitaire, en ville, avec un scénario d'enquête, procéder à un reportage photographique.
- Dans l'ensemble optionnel : option arts du son, piste d'étude « La programmation musicale à la télévision et à la radio ».
- VSP. « L'individu consommateur avisé », les achats, repérage local des différentes enseignes et classement.

# La démocratie contemporaine en France et en Europe

## Problématiques

Notion fondamentale pour la compréhension de notre société, la **démocratie** est à la fois un idéal fondé sur les droits de l'homme, une construction historique pluriséculaire et un ensemble de pratiques en évolution constante.

La démocratie est d'abord identifiée comme une forme d'organisation politique fondée sur la représentation ; elle est aussi un mode de fonctionnement des rapports sociaux ; enfin et surtout c'est une valeur, celle du droit et de la capacité des hommes à prendre en charge leur destin individuel et collectif. Progressivement construite depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la démocratie libérale est devenue le système politique adopté par la plupart des pays européens quel que soit leur régime. Il s'agit cependant moins d'en analyser la genèse que d'en étudier les formes contemporaines et, pour la France, l'évolution récente depuis 1945.

L'exercice de la démocratie ne peut se réduire à ses pratiques individuelles : droit de vote ou abstention, libertés individuelles. Il se manifeste aussi sur de nouveaux terrains (parité, droits des étrangers, politiques d'aménagement...). La démocratie trouve là les moyens de consolider ses fondements et de s'adapter aux évolutions des sociétés.

## Démocratie et diversité des régimes politiques en Europe

Dans ce premier thème, il convient de poser les critères qui permettent d'identifier un État démocratique d'après ses modes de fonctionnement. Par la comparaison des régimes politiques européens, on dégagera de leur diversité les éléments fondamentaux communs (État de droit, pluralisme, séparation des pouvoirs, **suffrage universel**...). Derrière la valeur commune de la démocratie, des pratiques politiques

très différentes peuvent exister selon le rôle de l'État (centralisation, décentralisation ou fédéralisme), selon le type de **constitution**.

La place de la **République** dans l'univers mental politique des Français ne doit pas empêcher de voir qu'un certain nombre d'États de l'Union européenne sont des **monarchies parlementaires** dont les libertés démocratiques n'ont rien à envier aux leurs. Parallèlement, des États républicains candidats à l'intégration dans cette Union sont bloqués en raison, entre autres, de leurs insuffisances démocratiques.

Cependant, pour la première fois dans l'histoire, s'élabore un projet politique reposant en particulier sur une valeur commune à l'échelle de l'Europe. C'est à ce changement d'échelle que le citoyen est convié à réfléchir.

## Le droit de vote en France : conquête et exercice

Ce second sujet a pour objectif de poser le droit de vote comme acte essentiel d'une pratique citoyenne de la démocratie. Les droits et libertés démocratiques ne sont pas apparus spontanément : des luttes, parfois très dures, en sont à l'origine. Il peut s'avérer utile de rappeler les origines du suffrage universel en 1848, rendu effectif en 1944 et élargi en 1974. Son extension reste aujourd'hui encore susceptible d'évoluer (droit de vote des étrangers non communautaires ?). Comme toute conquête, la pérennité de ces droits et libertés n'est pas assurée *a priori* et l'engagement personnel du citoyen reste le meilleur garant de leur permanence.

L'exercice du droit de vote est aussi source de débat : certains choisissent de ne pas l'utiliser soit en ne s'inscrivant pas sur les listes électorales, soit en ne se déplaçant pas lors des différents scrutins.

Ce sujet d'étude est donc l'occasion d'une approche réfléchie, argumentée de la question qu'on ne peut réduire à l'acquisition de connaissances factuelles ou « techniques » cependant indispensables.

### Liens possibles avec les autres enseignements

– ECJS. Thèmes « Citoyenneté, représentation et participation politiques » : démocratie, république, et « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : la dimension nationale de la citoyenneté mise à l'épreuve par la construction de l'Union européenne.

– Français. Finalité « S'insérer dans la Cité », en adulte responsable face aux enjeux du monde actuel.

Participer à un débat d'opinion, lire une image de presse, un article d'opinion...

– Arts appliqués et cultures artistiques. Dans l'ensemble commun obligatoire, à propos du design de communication, piste d'étude « La campagne publicitaire : visée politique » ; notions : fonction incitative, forme iconique.

Dans l'ensemble libre, avec l'option patrimoines, piste d'étude « Une architecture civile au XX<sup>e</sup> siècle ».

– Mathématiques-sciences. « Repérages » : tableaux numériques, représentations graphiques (lecture). « Statistique descriptive » : lire les données d'une série, représenter par un diagramme en bâtons ou par secteurs circulaires.

# Les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication

## Problématiques

Le thème envisage globalement les grands changements intervenus au cours du XX<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement depuis 1945 dans le domaine des sciences, des techniques et de la communication, en les appliquant au domaine professionnel concerné mais aussi de façon plus large au quotidien des élèves. Depuis un demi-siècle, le **système technique** (électricité/pétrole, moteur, acier, automobile) est peu à peu pénétré par une nouvelle source d'énergie – l'uranium –, par la révolution de l'informatique et par le développement des télécommunications. Dans ce domaine, à partir de 1950, naît un nouveau système de communication lié à l'utilisation de l'électronique et des semi-conducteurs qui permettent une progression dans la transmission des informations. Le téléphone devient planétaire et la télévision ouvre un nouvel âge des médias. À partir des années 1960, satellites, fibres optiques et informatisation conduisent à la mise en place de vastes réseaux dont Internet apparaît comme l'expression la plus récente. Dans le domaine des sciences du vivant, outre les progrès de la médecine (vaccins, greffes...), c'est sans conteste la naissance des biotechnologies qui constitue une véritable révolution en conférant à l'homme le pouvoir de modifier les espèces animales, végétales mais aussi son environnement. Ce pouvoir peut également s'appliquer aux êtres humains, ce qui pose d'importantes questions d'éthique.

## L'évolution des métiers liée à la science et à la technique

Pour le premier sujet d'étude, on peut au sein des familles de métiers (alimentation, métallurgie, bâtiment, automobile, tertiaire, hygiène et santé...), choi-

sir le métier en liaison avec le CAP préparé. On montre comment les gestes, les tâches, les activités effectués ont été modifiés par les **innovations** techniques.

Selon la branche professionnelle retenue, on s'attache à montrer à quel système technique appartiennent les objets, en quoi les innovations successives ont transformé le travail de ceux qui sont chargés de les produire, de les utiliser, d'en assurer la maintenance. Dans les métiers industriels, par exemple, on envisage comment l'**organisation du travail** a pu être modifiée par l'introduction de l'**automatisation** dans les ateliers. Les tâches de conception, de gestion, de commercialisation ont pris le pas sur les tâches de fabrication accentuant ainsi la **tertiarisation** des emplois. On doit parvenir à une réflexion qui relativise l'idée de progrès.

## L'accès à l'information et au savoir

Le second sujet d'étude doit davantage être centré sur l'information et la communication. Le développement des différents médias a donné naissance à deux types de communication : les médias dont la diffusion est unidirectionnelle (la presse écrite, la radio, la télévision) et ceux plus interactifs tel le réseau Internet qui permet, outre l'accès à une gigantesque banque de données, un dialogue entre les internautes. Néanmoins tous conservent les fonctions d'informer, d'instruire et de distraire. L'essor de cet ensemble de médias a radicalement changé l'accès à l'information et à la culture.

On s'interroge sur la nature et les effets de ces changements : la circulation instantanée de l'information mais aussi sa validité, la réalité et les limites de l'accès du plus grand nombre aux possibilités de ces technologies.

Il s'agit, par ailleurs, de conduire une réflexion sur l'évolution des connaissances scientifiques, techniques, économiques et sociales, en envisageant leurs possibilités de stockage et de traitement, et les effets que cette évolution produit dans le temps sur le fonctionnement de l'entreprise.

### Liens possibles avec les autres enseignements

- ECJS. Thème « Citoyenneté, travail et justice sociale » : égalité/inégalité.
- Français. Finalité « S'insérer dans l'univers professionnel », notamment par une réflexion sur la culture des métiers ; problématique « Représentations, valorisation et dévalorisation du monde du travail ».
- Arts appliqués et cultures artistiques.  
Dans l'ensemble commun obligatoire, à propos :
  - des objets usuels, mythiques, jetables ;
  - des fonctions de ces objets, de leur caractère unique ou de série, de la standardisation ;
  - du design de communication : la campagne publicitaire, visées, stratégies de mises en œuvre.Dans l'ensemble optionnel, avec l'option patrimoines (partenariat avec un musée), et selon le domaine professionnel : l'évolution d'un métier au travers d'un objet utilisé.



# L'homme et sa planète aujourd'hui

## Problématiques

L'approche géographique des enjeux environnementaux s'appuie sur l'étude de cas concrets. Il s'agit de montrer comment les sociétés contemporaines envisagent leur rapport à l'environnement. Par ailleurs, durant les années 1980, l'idée de **développement durable** s'est précisée. Partant du constat que la croissance économique s'est édiflée sur la destruction de nombreux écosystèmes ou tout au moins sur leur perturbation, il est nécessaire de trouver une forme de développement moins agressive pour l'environnement, afin de ne pas compromettre la qualité du cadre de vie des générations futures. Le thème se situe ainsi dans la perspective d'une géographie globale, qui part des hommes pour intégrer l'étude des relations qu'ils entretiennent avec les milieux. Les facteurs naturels n'ont pas à être étudiés pour eux-mêmes mais en tant que composantes des géosystèmes.

La question des sociétés face aux risques permet de préciser une notion complexe, en montrant la nature des différentes menaces, la façon dont les sociétés peuvent gérer ces risques.

L'étude de la gestion de la ressource en eau envisage les questions relatives aux disponibilités, aux réserves d'une part, aux enjeux et conflits sociaux pour son contrôle, et aux problèmes de pollutions d'autre part.

## Les sociétés face aux risques naturels et technologiques

L'étude de la gestion des risques pose la question du prix que les sociétés acceptent de payer pour les gérer. Elle permet de montrer que les sociétés contemporaines sont soumises aux aléas, ces épisodes normaux de la dynamique terrestre qui marquent l'existence de temps forts, d'ampleur et de fréquence variables, d'où leur aspect anormal ou extraordinaire. Les médias ont souvent une approche « catastrophiste » et émotionnelle des risques qui ne sont évoqués qu'à l'occasion d'accidents meurtriers : séismes, cyclones, éruptions volcaniques, accidents technologiques...

Il s'agit d'abord de faire apparaître l'inégalité devant les **risques naturels** : zones densément peuplées à forte sismicité, situées sur le passage de tempêtes, ou régions faiblement développées pour lesquelles prévision, prévention et gestion des catastrophes sont plus difficilement prises en compte. Les sociétés contemporaines n'acceptent plus de vivre le risque comme une fatalité, du moins dans les pays développés. La prévision météorologique,

les adaptations architecturales, les plans de prévention et de secours, les systèmes d'assurances sont autant de façons de gérer le risque. Néanmoins, s'il est possible d'évaluer la probabilité des aléas naturels et de calculer leur fréquence moyenne, le moment auquel ils surviennent et leur intensité restent très difficiles à prévoir. Devant une catastrophe, nos sociétés tendent à occulter cet aspect pour mettre l'accent sur la recherche des responsabilités humaines.

Les **risques technologiques**, s'ils peuvent être gérés de la même manière, posent plus nettement encore la question des responsabilités, des choix, des rapports de force entre États et grandes entreprises, associations et groupes de pression.

C'est par l'étude de cas concrets, pris à différentes échelles, proches ou lointains, que les notions de risques naturels et technologiques peuvent être travaillées. Mais, c'est tout particulièrement à l'échelle de la France que l'on peut sensibiliser les élèves à ces risques. Un reportage télévisé relatant un événement peut être le support permettant de montrer la nature du risque et de la catastrophe et la manière dont la presse les rapporte. L'actualité offre matière à ce genre d'exercice, tout comme le passé récent : accidents industriels, marées noires, inondations.

L'étude permet d'analyser l'événement, mais également de s'interroger sur la nature du risque et l'éventualité de la catastrophe, sur la localisation des populations menacées, mais aussi sur les différents niveaux de décision et de responsabilité.

## La gestion d'une ressource : l'eau

Ce sujet permet de préciser la notion de **ressources**. En effet, même si la quantité d'eau présente à l'échelle de la planète défie l'imagination et reste stable, il est nécessaire de montrer qu'elle est très inégalement répartie. Un très faible pourcentage de cette eau est utilisable par les sociétés. Les activités humaines menacent par ailleurs la qualité de ce stock. Enfin l'accès à cette ressource est souvent inégalitaire : des centaines de millions d'hommes souffrent d'une eau rare et de médiocre qualité.

Pour les sociétés à haut niveau de vie, l'eau est récemment devenue un enjeu de première importance. La consommation a crû très rapidement, dépassant parfois les disponibilités locales. L'acheminement de l'eau sur de grandes distances, l'épuisement des ressources fossiles sont de nouveaux enjeux. Le traitement des eaux usées est une nécessité. Ainsi, la maintenance et l'équipement des réseaux, la constitution de réserves, la gestion de la qualité de l'eau ont un coût.

Des tensions sont perceptibles à toutes les échelles : concessions ou régies, périmètres de sécurité, risques sanitaires et environnementaux. La gestion devient un enjeu politique et social entre différents acteurs :

les États, les grands consommateurs agricoles et industriels, les grandes sociétés distributrices, les particuliers.

Le travail peut être conduit à deux échelles.

– À l'échelle locale, la visite, préparée et exploitée, d'une station d'épuration ou d'un barrage de retenue est de nature à faire saisir que la gestion est proche et quotidienne. Une enquête peut permettre d'identifier le rôle des différents acteurs impliqués :

agences de l'eau, régies municipales, syndicats des eaux, grandes sociétés distributrices.

– La seconde échelle est celle des grands problèmes nationaux et internationaux de gestion de l'eau. On peut ainsi étudier les pénuries, les tensions, les concurrences sévères sur un vaste territoire comme la Californie du Sud ou l'Andalousie. On peut enfin, en relation avec le thème sur les risques, envisager les pollutions et la manière dont les sociétés les ignorent ou les traitent.

### Liens possibles avec les autres enseignements

– ECJS. Thème « Citoyenneté et grands défis du monde contemporain » : les formes prises par la mondialisation. Interrogations et exigences nouvelles en matière de droits, de justice, de responsabilité et de sécurité.

Utiliser et traiter l'actualité en classe. Diversifier les sources, distinguer des analyses différentes, relier l'événement aux enjeux civiques.

– Français. Finalité « S'insérer dans la Cité » ; problématique « Découverte de l'autre et confrontation des valeurs ». Rendre compte d'un événement de l'actualité.

Finalité « S'insérer dans le groupe » : résumer l'opinion d'autrui, reformuler et dépasser son opinion, pratiquer l'interview.

Finalité « S'insérer dans l'univers professionnel » : expliquer un fonctionnement.

– VSP. Étude des risques spécifiques à certains secteurs professionnels. Risque chimique. Risque biologique. Mesures de prévention.

Protection et défense du consommateur. Sécurité sanitaire du consommateur. Principe de précaution. Contrôle et veille sanitaire.

– Mathématiques-sciences. « Prévention des risques chimiques et électriques ».

## Mise en œuvre de l'évaluation

L'évaluation vise à porter une appréciation sur les acquisitions d'un élève. Elle sert de bilan pour l'élève et pour l'enseignant. Une de ses principales fonctions est d'aider à la régulation de la classe, si les critères de réussite ont été clairement formulés.

En CAP, en histoire et en géographie, l'évaluation vérifie d'une part la maîtrise des connaissances et des compétences, définies dans le programme, mises en œuvre dans leur globalité, à partir d'activités variées et d'autre part les qualités d'expression et de communication à l'écrit et à l'oral.

L'évaluation doit permettre de s'assurer qu'un élève est capable d'analyser une situation historique ou géographique par l'identification des informations nécessaires, par l'utilisation des connaissances, des notions et des outils replacés dans un raisonnement en réponse à une problématique.

Dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF), l'évaluation est certificative. Elle prend la forme de deux situations d'évaluation s'intégrant dans le processus de formation.

Le CCF permet d'inscrire dans la durée la prise en compte des travaux et des résultats.

La conception et la mise en œuvre des situations d'évaluation sont de la responsabilité des enseignants. Ceux-ci organisent, dans la continuité du processus de formation, à l'intérieur du cadre fixé par le règlement d'examen, deux situations, l'une à dominante géographique, l'autre à dominante historique pour un élève ou un groupe d'élèves.

La situation d'évaluation est fondée sur la présentation orale d'un dossier de trois ou quatre documents de nature variée, organisé autour d'une problématique.

Les évaluations certificatives n'interrompent pas le processus de formation. Le professeur détermine le moment opportun.

## Les activités et les compétences orales

### L'épreuve orale d'histoire-géographie au CAP

L'épreuve ponctuelle comme le contrôle en cours de formation obligent à privilégier l'oral pour préparer les élèves aux deux moments de l'examen :

- présenter oralement le contenu d'un dossier constitué au préalable ;
- argumenter pendant l'entretien.

Tout au long de l'épreuve l'élève doit maîtriser les compétences propres à l'histoire et à la géographie et celles liées à la communication orale.

### L'oral en histoire-géographie et en français

Le programme d'enseignement du français prévoit des activités d'expression orale qui trouvent tout naturellement leur prolongement dans les autres disciplines.

Les activités de classe suscitent de nombreuses situations de communication orale au cours desquelles l'élève peut être amené à écouter, rendre compte, dialoguer, débattre.

La mise en œuvre du programme d'histoire et de géographie invite ainsi tout particulièrement à :

- oraliser un texte ;
- répondre à des questions ;
- décrire un document ;
- raconter un événement ;
- rendre compte oralement d'une visite, d'une séquence audiovisuelle, d'une lecture, etc. ;
- restituer un échange verbal ;
- analyser de manière critique une séquence télévisée ;
- réaliser une interview dans le cadre d'une enquête orale ;
- réaliser un argumentaire...

Pour ce qui concerne l'apprentissage des techniques d'expression orale, le professeur peut se reporter au programme d'enseignement du français et à son document d'accompagnement<sup>2</sup>.

2. Français. Certificat d'aptitude professionnelle, CNDP, 2003, coll. « Lycée – voie professionnelle ».